

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 - 229

Objet : Installation d'un vidéoportier pour la Halte-Garderie itinérante

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, représentant du pouvoir adjudicateur ;

Vu le Code de la commande publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attributions du Président,

Vu le devis de l'entreprise BERNARD DACHE relatif à l'installation d'un vidéoportier pour la porte d'accès de la Halte Garderie de Pontarmé ;

Considérant qu'il convient de renforcer la sécurité des accès aux locaux de la Halte-garderie, notamment afin de permettre le contrôle des personnes souhaitant accéder à l'établissement ;

Considérant l'avis et les obligations de la Protection Maternelle et Infantile sur le changement des locaux à Pontarmé ;

Considérant qu'il convient de valider le devis relatif à la fourniture et à l'installation d'un vidéoportier pour un montant total de 1 572,80€ HT soit 1 887,36 € TTC ;

DECIDONS

ARTICLE 1

D'accepter le devis de l'entreprise BERNARD DACHE relatif à l'installation d'un vidéo portier d'un montant de 1572,80€ HT soit 1887,36€ TTC ;

ARTICLE 2

Information de cette décision sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;

BUREAU

Vu K.S

Le 21 septembre
2026



communauté
de communes

ARTICLE 3

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4

Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le : 24 SEP. 2026

Et de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 24 SEP. 2026

BUREAU

Vu K.S

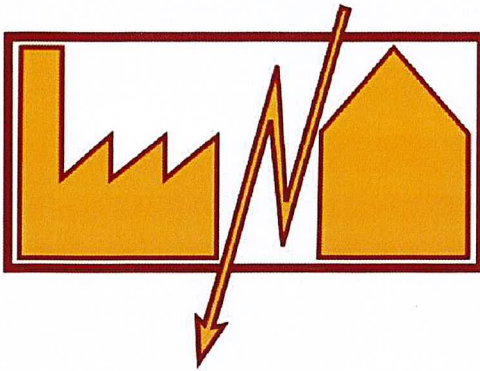
Le 21 septembre
2026

Communauté de Communes Senlis Sud Oise

43 avenue Félix Louat 60300 Senlis

03 44 99 08 60

www.ccsso.fr



APPLICATIONS ÉLECTRIQUES BERNARD DACHÉ

38 rue Henri Pauquet - 60100 CREIL - Tél. : 03 44 55 52 32 - Fax : 03 44 55 45 50

44 rue Saint Joseph - 60200 COMPIÈGNE - Tél. : 03 44 97 02 66

www.dache-bernard.fr

DEVIS N° DP06934

AFFAIRE :

vidéoportier

Ecole de la theve

MAIRIE DE PONTARME

1 RUE ERNEST DUPUIS

60520 PONTARME

Creil, Le Vendredi 28 Août 2026

Désignation

Quantité

P.U. H.T.

Prix Total H.T.

Le présent devis concerne l'installation
d'un vidéoportier pour l'école de la theve.

1. Vidéo portier

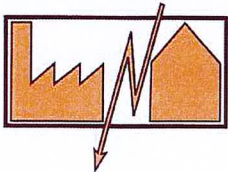
station de porte exterieure, utilisation IP, caméra	1,000	289,00	289,00
2MP angle de vision de 160 °			
Socle inox	1,000	41,00	41,00
Moniteur vidéo IP tactile 7"	1,000	296,00	296,00
Boitier avec protection de pluie	1,000	28,00	28,00
moullure 30X10	1,000	67,00	67,00
Commutateur PoE Fast Ethernet 4 ports 60W	1,000	76,00	76,00
942545-S0942545-S0 RJ45 CAT6 MALE	4,000	2,60	10,40
219545-00 U/FTP CAT6A 650MHz SWB PE - ANTI-RONGEUR	1,000	196,00	196,00
942545-S0942545-S0 RJ45 CAT6 MALE	4,000	2,60	10,40
RO2V 3G1.5	1,000	69,00	69,00
MAIN D'OEUVRE PROGRAMMATION	1,000	490,00	490,00

1. TOTAL Vidéo portier

1,000

1 572,80

1 572,80



Désignation	Quantité	P.U. H.T.	Prix Total H.T.
TOTAL HT			1 572,80
T.V.A.	1 572,80	20,00 %	314,56
TOTAL TTC			1 887,36 €